



HAL
open science

La Triade capitoline: ses lieux de culte et ses divinités en Gaule romaine

Florian Blanchard

► **To cite this version:**

Florian Blanchard. La Triade capitoline: ses lieux de culte et ses divinités en Gaule romaine. *Extremae orbis partes, Confins et périphéries dans l'Occident romain*, Oct 2012, Limoges, France. pp.1-5. hal-00878346

HAL Id: hal-00878346

<https://hal.science/hal-00878346>

Submitted on 30 Oct 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Florian Blanchard, conférence Le culte de la Triade capitoline en Gaule, colloque de Limoges (octobre 2012) *Extremae orbis partes*, Confins et périphéries dans l'Occident romain,

L'inventaire des témoignages épigraphiques et statuaires du culte de la Triade capitoline témoigne également d'une faveur très faible de ce culte si on les rapporte à la superficie des provinces gallo-romaines¹. Nous possédons que treize dédicaces mentionnant nommément les trois divinités capitoline *stricto sensu* ; la Triade est invoquée seule à trois reprises ou associée à diverses divinités romaines dans les dix autres occurrences (Tableau I). Leur répartition régionale est très inégale : une dédicace en Narbonnaise, une en Belgique, quatre en Germanie Supérieure, trois dans les Champs Décumates et quatre en Germanie Supérieure. Leur répartition locale est aussi inégale puisque certaines localités concentrent les témoignages comme Mayence pour les quatre inscriptions de Germanie Supérieure, Obernburg-am-Main pour deux des trois inscriptions découvertes dans les Champs Décumates et enfin Vechten et Xanten comptabilisent chacune deux inscriptions. Autre particularité de la répartition de ces témoignages : ils proviennent pour l'essentiel soit de colonies et de leur territoire (Dalheim, Xanten), soit de villes de garnison militaire (Vechten, Mayence) ou bien encore de stations de bénéficiaires (Osterburken, Obernburg-am-Main). Cela s'explique aisément par la fonction des *cultores* qui sont pour neuf d'entre-eux des militaires et le dixième un sénateur de rang consulaire. L'identité des trois autres *cultores* est perdue. La Triade capitoline peut-être qualifiée en Gaule de culte militaire. Ce ne sont pas d'ailleurs des hommes du rang qui l'invoquent mais des officiers : quatre centurions, un *signifer*, un primipile et un légat de légions. Ajoutons aussi la présence de trois bénéficiaires parmi ces dévots. Nous avons également la possibilité de dater avec assez de précision neuf des treize inscriptions. Elles s'échelonnent des règnes de Commode à la Tétrarchie, de 188 à 305. Les motifs de l'érection des dédicaces lorsqu'ils sont évoqués, revêtent un aspect officiel en lien avec les rites et le calendrier religieux spécifiques des troupes romaines notamment la protection des Empereurs, des légats ou la protection et le retour de la XX^e légion *Primigenia* en 192. Les trois dédicaces des bénéficiaires à la Triade capitoline ont toutes été érigées aux *Idibus Iulii* (189, 212 et 213). On peut donc en conclure que celles-ci marquent la fin du détachement des bénéficiaires et leur retour au service actif. Ils expriment ainsi leur gratitude à la Triade capitoline pour leur protection durant le temps du *beneficium*, témoignant ainsi de leur participation à leur niveau aux affaires de l'État puisqu'ils ont assuré des tâches administratives ou de surveillance. Le culte de la Triade capitoline est donc un culte officiel en Gaule, un acte public d'hommage à la religion civique et à l'Empereur. Elle n'est invoquée au complet que lors de circonstances solennelles de la vie militaire ou de la vie civique à l'instar du sénateur Aurelius Lav(...) qui l'invoque au nom de la cité de Mayence et de ses

¹ Martin Millet fait un constat semblable pour la Bretagne. M. MILLET, « Re-thinking religion in romanization », dans J. METZLER, M. MILLET, N. ROYMANS et J. SLOFSTRA (éd.), *Integration in the Early Roman West, the role of Culture and Ideology* (papers arising from the international conference at the Titelberg, 12-13 November 1993), Luxembourg, 1995, p. 94 (Dossiers d'archéologie du musée d'Histoire et d'Art, IV).

habitants pour obtenir la protection et la sécurité de Dioclétien et Maximien, très probablement lors des troubles successifs liés à la révolte des Bagaudes (286-288). De même, on peut se demander si l'érection d'un autel de Xanten, élevé en 239 par un *signifer* de la XXX légion *Ulpia Victrix* ne témoigne pas d'un retour à la paix et à la stabilité après la période troublée des années 235-238². Ainsi, les dévotions à la Triade capitoline ne sont jamais spontanées mais relèvent de l'activité religieuse publique des hauts fonctionnaires et des militaires.

L'inventaire des témoignages épigraphiques étonne par ses conclusions. La discrétion de ce culte privilégié, recours le plus sûr du peuple romain en Gaule, surprend tout autant que le caractère militaire, exceptionnel voire impersonnel de ces dévotions mais plus encore par certaines absences notables. En effet, il n'existe pas de dédicaces à la Triade capitoline dans de nombreuses colonies et municipes avérés où il est un culte public fondamental³ ; celui-ci appartient à leurs obligations cultuelles comme nous le savons grâce à la *lex coloniae Iuliae Genetivae Ursonensis*⁴. De plus, les élites locales ne participent visiblement pas à la diffusion de ce culte. Doit-on y voir le signe d'une importance jugée secondaire de ce culte par les élites civiques gallo-romaines ou d'un culte strictement civique qui avait des difficultés à obtenir un soutien populaire voire même le signe d'une émulation moindre de la vie municipale comparée aux provinces africaines? Faute de textes exprimant la vision et le ressenti des Gallo-romains sur le culte capitolin, nous restons dans l'expectative.

Les divinités capitoline dans le panthéon gallo-romain.

Suivant l'inventaire des dévotions à la Triade capitoline, nos conclusions démontrent que celles-ci n'appartiennent jamais à l'univers religieux quotidien des Gallo-romains à l'image de leur nombre limité et de leur ancrage militaire. Cependant, il nous semble qu'il faille nuancer ce constat sur la diffusion somme toute confidentielle de la Triade capitoline en dehors du monde militaire car plusieurs faits indiquent que si le culte de la Triade *stricto sensu* est peu représenté, le culte des divinités la composant, leurs théonymes particuliers et leurs rapports fonctionnels ont été adoptés par de nombreux Gallo-romains.

En effet, l'épigraphie gallo-romaine conserve cent dix-huit inscriptions associant Jupiter et Junon sous leur titulature proprement capitoline, les présentant comme les maîtres politico-religieux de la cité de Rome, *Iuppiter Optimus Maximus* et *Iuno Regina* (tableau II). Ce corpus de dédicace semble entériner une évolution du culte capitolin menant à un effacement de Minerve au profit du couple Jupiter-Junon⁵, du moins dans les provinces des Germanies et des

² *CIL* XIII, 8625.

³ M.-T. RAEPSAET-CHARLIER, « Le formulaire des dédicaces religieuses de Germanie Supérieure », dans W. SPICKERMANN, H. CANKIK et J. RÜPKE, *Religion in den germanischen Provinzen Roms*, Tübingen, 2001, p. 142.

⁴ M. CRAWFORD (éd.), *Roman Statutes* I, Londres, 1996, n° 25, art. 70 et 71. M.-T. Raespaet-Charlier, « Deux dédicaces religieuses d'Arlon et le culte public des Trévires », *L'Antiquité Classique*, t. LXXI, 2002, p. 114-115.

⁵ Geneviève Dury-Moyaers et Marcel Renard notent déjà qu'à l'époque augustéenne « dans la pratique, seule la présence de Jupiter, maître de Rome, semble vraiment compter ; le présence de Minerve au côté du couple Jupiter-Junon, surtout, demeure fort obscure ». M. RENARD et G. DURY-MOYAERS, « Aperçu critique de travaux

Champs Décumates⁶ à partir de la seconde moitié du II^e siècle sous l'impulsion des militaires. Il s'agit probablement d'une nouvelle dévotion militaire initiée sous les règnes des Antonins, plus particulièrement celui d'Hadrien ou d'Antonin. La preuve tient à la chronologie des inscriptions gallo-romaines qui s'étendent entre le II^e et le III^e siècle de notre ère pour les trente-quatre inscriptions datées avec précision ; treize au II^e siècle et vingt-et-une au III^e siècle. Si l'on prend en compte d'autres critères (onomastique, unités militaires ...), il est possible de répertorier quinze inscriptions pour le II^e siècle et vingt-neuf pour le III^e. La plus ancienne date de 166 et la plus tardive de 248, soit une période restreinte représentant un peu moins d'un siècle. Les dédicaces répertoriées prouvent également qu'à l'origine il s'agissait d'une dévotion militaire avec quarante sept dédicaces issues de militaires sur les cent dix-huit répertoriées. Par ailleurs, nous pourrions ajouter qu'il s'agit même d'une dévotion des *beneficiarius consularis*⁷ avec trente deux dédicaces (treize au II^e siècle et douze au III^e). La faveur des bénéficiaires et des militaires et leur lien avec l'apparition de cette dévotion est prouvée par la chronologie puisque onze inscriptions du II^e siècle sont réalisées par des bénéficiaires, notamment un bénéficiaire issu de la III^e légion *Italica* et une douzième par un officier, un *signifer*, sur les treize répertoriés. Mais contrairement au culte de la Triade, ce culte recentré sur le couple divin Jupiter-Junon s'est diffusé auprès de nombreux civils vivant probablement dans l'entourage des militaires : cinquante cinq citoyens sont mentionnés dans les dédicaces mais aussi des pèlerins au nombre de trois. Autre évolution importante par comparaison avec les invocations de la Triade *stricto sensu*, les élites municipales et les prêtres participent à la diffusion de cette association restreinte par les dédicaces de deux décurions de la cité de *Taunus*, un de la cité des *Auderenses*, un décurion et un sévir augustal des Mattiaques ainsi qu'un sévir augustal du *vicus* de Moudon (cité des Hélvètes). Dans la colonie d'Avenches, le sévir augustal Quintus Aelius Aunus offre au *vicus* de *Minnodunum* un autel à *Iuppiter Optimus Maximus* et *Iuno Regina* ainsi qu'une somme de 750 deniers pour la construction d'un gymnase. A ce *munus* s'ajoute l'argent collecté par les *incolae* de la cité. Cette dédicace tend donc à vérifier l'effacement progressif du culte de Minerve dans le culte capitolin au sein de ce *vicus* dépendant de la colonie d'Avenches à la fin du II^e siècle comme le suggère le *cognomen* du sévir témoignant probablement de son accès ou celui de sa famille à la citoyenneté suite à un affranchissement sous les règnes d'Hadrien ou d'Antonin. Ces dédicaces permettent éventuellement d'envisager le caractère poliade de cette dévotion associant *Iuppiter Optimus Maximus* et *Iuno Regina* dans l'organisation religieuse des cités de *Mogontiacum* et la rive droite du Rhin si l'on se fie à la comptabilité des dédicaces⁸ mais

relatifs au culte de Junon », *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, II, 17, 1, p. 179. R. VON KIELE, « *Jupiter Optimus Maximus und Juno Regina*, ein Götterpaar aus der Germania Superior », *Ubhandlungen zur Saarpfälzischen landes und volksforschung*, 1, 1937, p. 23-36.

⁶ M.-T. RAEPSAET-CHARLIER, « Le formulaire des dédicaces », o.c., p. 142.

⁷ J. NÉLIS-CLEMENT, *Les Beneficarii : militaires et administrateurs au service de l'Empire (Ier s.a.C.-VI^e s.p.C)*, Ausonius, Bordeaux, 2000, p. 59-87. L'auteur y réalise une synthèse complète et forte intéressante mais qui délaisse l'analyse des comportements religieux pourtant tout à fait particulier des bénéficiaires. Il est toutefois possible de s'appuyer sur l'ouvrage en allemand et notamment les annexes de E. SCHALLMAYER et alii, *Der römische Weihebezirk von Osterburken I, Corpus der griechischen und lateinischen Beneficiarii-Inschriften des Römischen Reiches*, Stuttgart, 1990, p. 32-186 et 775-825.

⁸ Le culte de Jupiter possède dans ces cités un rôle civique indéniable qui aurait

surtout à son invocation par les *vicani* de Mayence (*Mogontiacenses, Novi, Salutare, Victores*). Ajoutons que la cité des Mattiaques consacre un nouveau *vicus* à *Iuppiter Optimus Maximus* et *Iuno Regina*, le *uicus novus melionorum* en 170.

Cette évolution de la dévotion capitoline illustrée par la formule *Iuppiter Optimus Maximus* et *Iuno Regina* n'est pas spécifiquement gallo-romaine puisque soixante-dix-neuf inscriptions associent ces deux divinités capitolines dans les autres provinces de l'Empire (tableau III)⁹. La confrontation de celles-ci avec les dédicaces gallo-romaines permet de mieux appréhender la diffusion de cette dévotion. Les provinces gallo-romaines semblent être le centre de cette nouvelle dévotion puisque ce sont dans celles-ci que l'on répertorie le plus grand nombre de dédicaces. En dehors des Gaules, cette formule votive connaît une aire de diffusion limitée aux seules provinces danubiennes (douze en Dacie, deux en Dalmatie, vingt-sept en Moésie Inférieure, quatre en Moésie Supérieure, dix-neuf en Pannonie Inférieure, douze en Pannonie Supérieure et trois en Rhétie). L'étude de ces dédicaces des provinces danubiennes confirme certaines de nos conclusions précédentes et précise les remarques de Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier sur cette formulation spécifique¹⁰. Tout d'abord, elle confirme la chronologie spécifique de ce formulaire votif courant du II^e siècle (dix-neuf dédicaces) au III^e siècle (dix-huit dédicaces), du règne d'Antonin pour les plus précoces à la Tétrarchie pour la plus tardive en 297. La sociologie des *cultores* danubiens est assez similaire aux dédicaces gallo-romaines : trente d'entre-eux sont des militaires, officiers, hommes du rang et vétérans tandis que quinze appartiennent aux élites locales. Les motivations de ces *cultores* sont rarement personnelles mais sont institutionnelles, l'invocation est probablement réalisée lors de *vota publica* en lien avec leurs fonctions militaires ou civiques, comme l'indiquent les formules *pro salute*, mentionnant à vingt six reprises l'empereur régnant et à douze reprises des collectivités territoriales (*uici, municipia, ciuitates, regiones*) et/ou des associations (*collegia, cives romani consistenses,...*). L'étude de l'ensemble des dédicaces associant le formulaire votif *Iuppiter Optimus Maximus et Iuno Regina* dans l'Empire prouve qu'il s'agit probablement d'une nouvelle dévotion militaire apparue sous le règne d'Antonin et diffusée en étroite relation avec le culte impérial. Ce formulaire est usité jusque dans la première décennie du IV^e siècle. Il entérine l'effacement du culte de Minerve du culte civique traditionnel dans certaines provinces fortement militarisée. Cette dévotion militaire à l'origine revêt progressivement une dimension civique dans les cités danubiennes et germaniques durant les règnes d'Antonin et de ses successeurs sous l'influence probablement des militaires, des vétérans et de leurs descendants. Cette invocation supplante la dévotion capitoline traditionnelle fréquente dans les provinces africaines et ibériques sans pour autant que les dédicaces à la Triade capitoline *stricto sensu* soient abandonnées à partir du II^e siècle. Ce formulaire votif spécifique

contribué à enraciner cette dévotion. W. SPICKERMANN, *Germania Superior, Religionsgeschichte des römischen Germanien I (Religion in Römischen Provinzen, Band II)*, Tübingen, 2003, p. 451-453.

⁹ Nous avons répertorié les dédicaces où la lecture des deux théonymes spécifiques était suffisamment étayée. Certaines d'entre-elles associent Jupiter et Junon à d'autres divinités. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité mais notre démarche était de réunir un corpus permettant d'apporter des informations complémentaires sur ce formulaire votif spécifique.

¹⁰ M.-T. RAEPSAET-CHARLIER, *DIIS DEABVSQVE SACRVM. Formulaire votif et datation dans les Trois Gaules et les Deux Germanies*, Paris, 1993, p. 28-30

témoigne d'une évolution liturgique et de bouleversements religieux initiés par les légions romaines et adoptés dans le cadre des rites civiques de certaines cités, fortement imprégnées par les dévotions et les structures théologiques spécifiquement militaires.

Cette évolution, perceptible dans les dédicaces, est également perceptible dans l'iconographie religieuse puisque certaines colonnes gallo-romaines sont couronnées d'un groupe associant Jupiter et Junon, trônant l'un à côté de l'autre : ils sont la transposition iconographique des inscriptions associant *Jupiter Optimus Maximus et Juno Regina* et datent pour la majorité de ceux-ci de la première moitié du III^e siècle. Treize groupes en Gaule associent Jupiter et sa parèdre. Ce groupe sommital double est caractéristique des cités de Germanie Supérieure et des Champs Décumates avec Mayence pour centre de création si l'on se fie aux quatre ensembles conservés¹¹. Le carton réunissant Jupiter et Junon est ensuite repris dans la cité des *Taunenses* à l'Ouest et enfin dans les cités des *Triboques* et des *Vangions* au Sud-ouest¹². Ces œuvres particulières illustrent ce resserrement de la Triade capitoline autour de Jupiter et sa parèdre en accompagnant la transformation du formulaire épigraphique.

Conclusion :

Au terme de l'étude, le culte de la Triade capitoline a connu des évolutions qui témoignent d'une identité religieuse de confins. Car dans cet espace limitrophe qu'est la Gaule, le modèle du culte public de la cité de Rome exprimé et symbolisé par la Triade capitoline vient s'épuiser dans la confrontation avec d'autres cultes poliades et d'autres structures théologiques (influence culturelle de l'armée romaine, associations divines plus large, plurifonctionnalité des divinités notamment Jupiter). Elles conduisent à des évolutions et des formes croisées du culte des divinités capitolines ainsi qu'à une pluralité de leur insertion dans la religion gallo-romaine.

¹¹ G. BAUCHHENS, *Denkmäler des Iuppiterkultes aus Mainz und Umgebung*, *Corpus Signorum Imperii Romani : Germania Superior* (Corpus der Skulpturen der Römischen Welt, Deutschland II, 3), Mainz, 1984, p. 22-24, n°5-8.

¹² La diffusion de ce modèle suit les principaux axes routiers comme le montre les lieux répertoriés. Strasbourg : E. ESPERANDIEU, *Recueil*, 5505 et 7299. Worms : W. BOPPERT, *Römische Steindenkmäler aus Worms und Umgebung*, (*Corpus Signorum Imperii Romani : Germania Superior* (Corpus der Skulpturen der Römischen Welt, Deutschland II, 10), 1998, p. 47-49, n°7 et 8. Hedderheim : G. BAUCHHENS et P. NOELKE, *Die Jupitergigantensäulen in der germanischen Provinz*, Cologne, 1981, p. 126-127, n° 153 et 158.